



INVITATION

Projet Sportif Local

MATINÉE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION SUR LE PSL

**Organisée par le
Comité Départemental des Offices Municipaux du Sport
du Rhône et de la Métropole de Lyon**

**25 janvier 2025 à Saint-Priest
9h30**

**Salle de convivialité, Centre nautique
33 Av. P. Mendes-France
Accès parking gratuit et Terminus Tram T2**

SOUS LA PRÉSIDENCE DE JEAN-LOUIS MAHUET

**VICE-PRÉSIDENT DE LA FNOMS, VICE- PRÉSIDENT DU COMITÉ RÉGIONAL AURA ET
PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU RHÔNE-MÉTROPOLE DE LYON ET SON
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

AVEC LA PARTICIPATION DE GILBERT-LUC DEVINAZ

SÉNATEUR DU RHÔNE ET MEMBRE DE LA COMMISSION SPORT DU SÉNAT

Qu'est-ce qu'un projet sportif local ?

Il s'agit de :

- **RASSEMBLER** : Tous les organismes concernés par la pratique des activités physiques sur un territoire.
- **FAIRE DIALOGUER AU SEIN DES OFFICES** : Tous les acteurs liés aux pratiques des activités physiques et sportives à savoir :
 - Les élus
 - Les clubs sportifs
 - Les enseignants primaires, secondaires et universitaires (STAPS) et les fédérations sportives scolaires
 - Les organismes sociaux (MJC, centres sociaux, etc.)
 - Les services municipaux (direction des sports, direction financière, direction technique et autres)
 - Le secteur médical
 - Le comité olympique et sportif du Rhône et de la métropole
 - DRAJES
- **METTRE EN EXERGUE** :
 - Les besoins en équipements
 - L'organisation de l'activité physique et sportive avec les clubs sportifs, le secteur scolaire et les secteurs sociaux et de loisirs sportifs
 - Définir et proposer des projets à court, moyen et long terme afin d'aider les élus (seuls décideurs, faut-il le rappeler) à prendre en compte ces propositions au plus près de la réalité du terrain et ainsi conduire des politiques publiques du sport les plus adaptées à tous les citoyens.

PROGRAMME DE LA MATINÉE

9h30 : Accueil

10h : Allocutions

- M. le président de l'OMS de Saint-Priest
- M. Jean-Louis Mahuet, président du comité départemental
- M. le maire ou son représentant

10h30 : M. Gilbert-Luc Devinaz, Sénateur, présentera le contenu de la loi 2020 sur le sport

10h45 : Jean-Louis Mahuet introduira le thème du jour

11h30 : Débat

12 h 15 : Apéritif dînatoire offert par l'Office du Mouvement Sportif de Saint-Priest et la municipalité

Pour vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous prions de nous faire connaître votre participation et l'organisme que vous représentez en répondant au formulaire : <https://forms.gle/CFA84ihkoJmpP2Cb9>.